

Marie-Françoise BOUTET
Tête de liste de « Un avenir pour La Plaine...Ensemble »

au collectif « 44 BREIZH »

La Plaine sur mer, le 6 mars 2014

Madame, Monsieur,

Dans votre mail du 27 février 2014, vous abordez la question de redécoupage régional et plus largement de la réforme territoriale de notre pays.
C'est un sujet éminemment important et qui nécessite une large concertation.

Les députés et les sénateurs me semblent être, pour l'instant, les premiers concernés par une telle réforme, en tant que législateur.

Les équipes municipales élues en mars 2014 ne pourront que se conformer à la loi existante et donc respecter le découpage administratif en vigueur.
Elles prendront place dans le débat le moment venu, s'il est fait appel à leur concours.

Nous restons donc très attentifs à toute évolution dans ce domaine.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite collaboration.

Marie Françoise BOUTET